



Charte d'accueil d'un auteur et/ou illustrateur de littérature jeunesse

Dans le cadre du festival Faites des livres, vous avez demandé à rencontrer un auteur invité. Afin que cette intervention se déroule dans les meilleures conditions, voici quelques principes à respecter :

- Renseignez-vous sur l'auteur ou l'illustrateur et sur son œuvre.
- Les élèves doivent avoir lu, ou avoir écouté la lecture, d'au moins un livre de l'auteur invité. Cette ou ces lectures seront suivies de discussions, de préparation de questions, mises en scène, réalisations artistiques ou plastiques...
- Vous devez prendre contact avec l'auteur avant la rencontre afin de vous présenter, présenter votre classe, d'expliquer le travail fait dans la classe autour de son œuvre, et évoquer avec lui le déroulement de l'intervention. L'auteur pourra vous indiquer le matériel nécessaire à l'activité envisagée.
- Dans le cas d'un atelier d'écriture ou d'illustration, cet échange préalable doit être approfondi : contact entre l'écrivain, l'illustrateur et le demandeur d'atelier, attentes de part et d'autre, choix d'un point de départ, du "genre littéraire" s'il s'agit d'écrire une histoire, etc. Attention, certains auteurs ne souhaitent pas animer d'atelier ; pensez à vous renseigner quand vous les contactez.
- Durant la rencontre, l'enseignant est présent dans la classe et en garantit le bon déroulement.
- Prévoir un lieu adapté à cette rencontre dans le cas d'atelier d'écriture par exemple, la classe reste le lieu idéal, mais d'autres lieux peuvent être envisagés selon les modalités de la rencontre.
- Une rencontre dure entre 1h30 et 2h.
- Une rencontre concerne une classe soit au maximum 30 élèves.
- Préparer le matériel nécessaire à cette rencontre.
- Pour toute prise de photo, vidéo ou enregistrement audio, demander son accord avant la rencontre à l'auteur ou/et à l'illustrateur concerné.
- L'association *Faites des livres* peut vous demander de participer au déplacement de l'auteur invité, entre les points de rendez-vous le jour des rencontres.

L'association *Faites des livres* prend en charge la totalité des frais de la rencontre (soit **426 € la journée et 257 € la demi-journée.**) et ainsi que la venue et hébergement de l'auteur.

N'hésitez pas à contacter notre association pour toute question : inscriptionsfaitesdeslivres

date et signature :